

# Bougy-Villars aura son auberge dans... l'ancienne auberge communale



La future auberge restera dans le bâtiment historique. La Municipalité l'envisageait plutôt dans la Maison bodzérane.

Café-restaurant La saga de l'auberge communale a pris fin lors du dernier Conseil général bodzérane. Quatre années après la fermeture de l'ancien établissement, une nouvelle auberge verra le jour. Le projet municipal a été écarté.

Après des mois de débats houleux, c'est sous les applaudissements du Conseil général que le feuilleton de l'auberge communale s'est achevé mardi soir à Bougy-Villars. Par 25 voix contre 13, les Bodzérans ont débloqué un crédit de 334'000 francs pour aménager un établissement en lieu et place de l'ancienne auberge, abandonnant ainsi le projet de la Municipalité. En effet, l'exécutif soutenait un projet d'auberge dans le foyer de la Maison bodzérane, qui est la salle des fêtes du village. C'est donc sur l'emplacement de ce nouvel établissement que les débats ce sont animés.

«Après diverses études, c'est le projet d'auberge dans la salle communale qui apparaissait comme étant le plus viable pour la Municipalité explique François Calame, syndic de Bougy-Villars. Beaucoup de gens ont voté par nostalgie de l'ancienne auberge. Toutefois, c'est le jeu démocratique et je suis soulagé qu'une décision ait enfin été prise».

## Difficulté pour trouver la perle rare

Ce vote du Conseil général n'est cependant que la première étape du processus. La sélection de l'aubergiste qui saura faire vivre cette nouvelle auberge s'annonce d'ores et déjà délicate : «Nombreux sont les restaurants de la région qui ferment ou qui peinent à tourner. Il sera

de notre devoir de sélectionner le bon candidat, qui saura faire marcher cette auberge dans un contexte difficile» détaille François Calame. Si la Municipalité concède avoir reçu quelques dossiers, rien n'est encore officialisé et la sélection prendra du temps: «Les travaux d'aménagements pour la nouvelle auberge devraient prendre six mois, explique le syndic. Nous avons du temps à disposition pour choisir le bon dossier.»